

L'avenir de la Fonction Publique est-il derrière elle ?

"Le temps de travail dans la fonction publique est une question qui ne peut plus être éludée", a-t-il lancé lors de son meeting à Lambersart. Pour lui, "il faudra travailler davantage". Le candidat à la présidence de l'UMP veut également réduire le nombre de fonctionnaires, mais aussi s'attaquer à leur statut.

Héritage de la Libération, le statut général des fonctionnaires a été mis en place par Pierre Meunier, collaborateur de Jean Moulin, revu et corrigé sous François Mitterrand par les lois Le Pors (1983-1984), puis par la loi de 2010.

Accusé régulièrement de tous les maux (inefficacité due à l'immobilisme, rente à vie de fonctionnaires privilégiés, etc.), la tentation est forte de s'en débarrasser une fois pour toutes.

L'Italie, dont la fonction publique était statutaire depuis 1908, s'est heureusement débarrassée de cet encombrant statut en 1992. Les fonctionnaires sont contractualisés (contrat de droit privé, qui s'appuie sur des conventions collectives).

En plus de vingt ans d'exercice, on peut faire un bilan de ce fonctionnariat contractuel, et c'est ce que fait Barbara Gagliardi, chercheur à l'Université de Turin (Colloque sur la fonction publique, Université de Bourgogne, Dijon, 18-19 septembre 2014) :

En Italie, dans les années 1992-1993, l'emploi public a été contractualisé, sauf pour les fonctions régaliennes (magistrats, préfets, policiers, diplomates...). Cette transformation a touché une fonction publique qui était de longue date statutaire et de carrière (1908). L'intention du législateur était d'atteindre un niveau supérieur d'efficacité de l'action publique, *via* l'adoption d'outils de droit privé censés permettre une plus grande individualisation des relations professionnelles et une gestion des ressources humaines plus performante.

Les agents publics signent un contrat de droit privé qui doit respecter les conventions collectives.

A vingt ans de distance de la réforme on peut commencer à dresser un bilan et constater que l'objectif d'une plus grande efficacité de l'action publique n'a pas été atteint. L'individualisation des relations professionnelles n'a pas été obtenue...

De quoi s'agit-il dès lors pour M. Sarkozy ?

D'une position idéologique : salauds de fonctionnaires ! et toujours moins d'Etat.

Une idéologie de « café du commerce » : les fonctionnaires fainéants s'engraissent sur le dos des Français.

De quelle fonction publique parle-t-il ? Hospitalière ? Territoriale ? de l'Etat ? Faut-il travailler plus à l'hôpital ? à l'Ecole ? Faut-il encore réduire le nombre de policiers, de magistrats ?

On voit qu'il s'agit d'une vision libérale de l'Etat : pur gestionnaire, il doit être économe ! Ce n'est pas du tout le sens de l'Etat dans la République ! Condorcet, Montesquieu, Robespierre, Jean Moulin, et tous ceux qui ont fait la France exemplaire, jetés aux oubliettes.

Ah ! si nos dirigeants étaient cultivés ! Ah ! s'ils avaient le sens de l'Etat !